

Plan de prévention des accidents au camp

Par Alain Parbeau ancien scout

SOMMAIRE

La sécurité au camp oui ! Mais comment faire	2
L'implantation du camp :	3
Le terrain	3
Hygiène = point d'eau potable et sanitaires	3
Rivière ou plan d'eau à proximité du camp	5
Risques de malveillance	6
Hôpital.....	8
Médecin et centre de secours.....	9
Le risque d'Incendie	10
Tentes	11
Table à feu, barbecue.....	12
Point de réunion et veillée, cuisine au feu de bois	12
Accès en tout point du camp	13
Matériel électrique	14
Liquides inflammables et gaz combustibles.....	15
Le matériel, les produits consommables, les personnes invitées	16
Outils	16
Matériel d'activités ludiques et sportives.....	17
Couteau de poche	18
Feux de cuisson et lampe à gaz.....	20
Les invités à une activité	21
Vaisselle, ustensiles de cuisine, et produits de nettoyage.....	22
Stockage de l'alimentation.....	23
Les annexes techniques	
Annexe 1 : Trousse de secours.....	24
Annexe 2 : Pharmacie	26
Annexe 3 : Registre de soins et de prescriptions médicales	27
Annexe 4 : Incendie.....	28
Annexe 5 : Protections mécaniques contre la malveillance.....	37

La sécurité au camp...

Oui, mais comment faire ?

I- Le Plan de Prévention des accidents

Il s'agit d'une consigne de sécurité écrite abordant l'ensemble des aspects de la sécurité sur un site, et destinée à éviter au maximum les accidents. Ce plan prévoit aussi l'intervention si un problème se présente. Il est initié par le code du travail. Il n'est pas forcément obligatoire en tant que tel pour un camp, mais il est une façon claire de présenter les consignes de sécurité qui elles sont obligatoires.

Le code du travail en matière de sécurité, intéresse tous les travailleurs, qu'ils soient salariés ou bénévoles, d'une société, d'une congrégation religieuse, d'une association, ou même sous la direction d'un particulier employant par exemple une personne pour faire le ménage, ou son épouse et ses enfants (*cas d'un agriculteur par exemple*).

A ce règlement vont s'en ajouter d'autres comme les directives du ministère de la jeunesse et des sports, le code de la route, le code de la navigation, le règlement de sécurité des établissements recevant du public, le code rural, etc.

Sans tomber dans la démesure, un minimum de rigueur de la part des responsables de camp est nécessaire pour que toute activité se déroule bien, afin d'éviter les accidents et incidents, et d'intervenir efficacement si malgré tout un problème survient.

N'oublions jamais que légalement le « responsable de sécurité » est la personne qui dirige le camp, mais que chaque personne employée (*salariée ou bénévole*), est responsable de sa sécurité et de sa santé et de celles des autres personnes de son entourage ou qui dépendent d'elle, en fonction de ses moyens et de ses connaissances (*code du travail, civil et pénal*).

Il faut donc impérativement former les responsables et les participants (*exercice d'évacuation par exemple d'un bâtiment*) à la sécurité de toute activité.

Remarque :

Si le camp se déroule dans des bâtiments, il faudra respecter la réglementation des établissements recevant du public (*vérifier et connaître le bon fonctionnement du système de sécurité incendie par exemple*), en plus des mesures qui vont suivre.

Il est conseillé d'effectuer une, voire plusieurs rondes de nuit sur le site.

L'IMPLANTATION DU CAMP

LE TERRAIN			
Hygiène = point d'eau potable et sanitaires			
Risques	Prévention (éviter l'accident)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Sol humide glissant</p> <p>Chute de pierre</p> <p>Ruissellement d'eau</p> <p>Inondation</p>	<p>Éviter toute installation au pied d'une falaise ou sur un terrain en pente de plus de 5%.</p> <p>Creuser une rigole d'écoulement d'eau autour des tentes.</p>	<p>Accès en tout point du camp par un cheminement de 3 mètres de large au minimum et de 3 mètres de haut.</p> <p>Trousse de secours + la maîtrise formée secouriste.</p>	<p>Le cheminement permet le passage d'un véhicule de secours</p>
<p>Chute d'arbre ou de branche</p>	<p>S'assurer que les arbres à proximité soient sains et suffisamment éloignés des tentes pour ne pas s'affaisser dessus en cas de mauvais temps.</p>	<p>Présence de 4 cordes d'une longueur de 20 mètres chacune, pour balisage, amarrage, fixation, remorquage de dégagement, etc.</p>	<p>Toute corde sera stockée à l'abri de la lumière et vérifiée. Elles seront complétées par pelle, hache, scie à buche, pioche etc.</p>
<p>Maladie</p>	<p>Hygiène corporelle</p>	<p>Médecin Secourisme</p>	
<p>Nid d'hyménoptères = attaque et piqûres (frelon, guêpe, abeille)</p>	<p>Attention aux nids d'hyménoptères ; ils sont dangereux dans un rayon de 5 mètres, distance à multiplier par 4 par sécurité (ballon pouvant les toucher etc.).</p>		<p><i>Attention à ne pas installer sa tente sur les entrées d'un nid de guêpes souterraines.</i></p>

<p>Affaissement des tentes</p>	<p>S'assurer que le terrain soit suffisamment ferme pour la tenue des piquets et sardines.</p>		<p><i>Dans un terrain sableux, les piquets et sardines devront doubler leur longueur. On peut en fabriquer facilement avec du fer à béton que l'on peint, de 8 mm de diamètre, en n'oubliant pas de former un anneau à 1 extrémité.</i></p>
<p>Vents forts = renversement des tentes et installations légères</p>	<p>S'assurer d'être à l'abri des vents dominants forts</p>	<p>Appel des secours Secourisme</p>	
<p>Lignes électriques aériennes HTA et HTB= électrocution</p>	<p>Ne jamais s'implanter en dessous. Attention aux cerfs-volants</p>		<p><i>Un éloignement de 50 mètres d'un pylône Haute Tension A ou B est un minimum.</i></p>

Rivière ou plan d'eau à proximité du camp

Risques	Prévention (éviter l'accident)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Noyade, chute, inondation</p>	<p>Se renseigner sur le risque d'inondation <i>(délestage de barrage EDF, Orage, etc.)</i></p> <p>Ne jamais implanter de tente à proximité immédiate du bord de l'eau. Les tentes seront implantées hors niveau d'inondation.</p> <p>Prévoir un garde-corps en corde, entre le bord de l'eau et le lieu de camp (<i>risque de chute accidentelle des somnambules et distraits mal réveillés, limite précise du camp pour les jeunes</i>) Consignes précises à donner aux jeunes</p>	<p>Prévoir 2 bouées de sauvetage avec 2 filins de 20 mètres, disposées en limite de camp, côté plan d'eau, et balisées <i>(tous les participants au camp doivent savoir les utiliser = exercice de lancer de bouée le premier jour)</i></p> <p>Si des activités nautiques sont prévues, le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire sur tout bateau. <i>Un canot pneumatique de sécurité à moteur sera le bienvenu pour la pratique de la voile par exemple.</i></p>	<p>Les bouées peuvent être de vraies bouées de sauvetage ou des bouées de « corps-mort » (boule ou double cône), du moment qu'elles assurent la flottaison d'un adulte (75 Newtons au minimum), et qu'elles sont oranges, jaunes ou blanches, pour être très visibles.</p> <p>Il faut que tous sachent nager Sur les bateaux à rames, pagaies ou à voile, <u>il est conseillé le port d'un casque type rafting.</u> (<i>ils sont légers, et protègent d'un choc = baume, rocher, branche d'arbre etc.</i>)</p>

Risques de malveillance

Risques	Prévention (éviter l'accident)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Atteinte aux mœurs, vols, agressions, vandalisme, dealer de drogue etc.</p>	<p>La maîtrise du camp doit impérativement se renseigner avant de décider du lieu de camp, auprès des <u>gendarmes, de la police et du maire</u> de la commune sur les risques éventuels dus à la présence d'individus connus pour leurs exactions.</p> <p><u>En fonction des renseignements recueillis, il sera décidé des mesures de sécurité à prendre, voire du changement de lieu de camp.</u></p> <p>Il faut inviter les gendarmes à vous visiter de temps en temps, pour montrer que le camp est surveillé. (Prévoir café et jus de fruit pour les accueillir)</p>	<p>Appel immédiat de la police ou gendarmerie.</p> <p>Essayer de négocier avec les individus s'ils menacent des participants du camp.</p> <p>Déclenchement d'une corne de brume ou d'un sifflet, si vous les apercevez en train de voler à condition qu'ils ne menacent personne. Le bruit important et l'effet de surprise suffisent la plupart du temps à les faire fuir.</p> <p>Ne pas hésiter à laisser fuir les délinquants s'ils ne menacent plus personne. (<i>un mauvais coup est vite arrivé, et le matériel est remplaçable ; pas la vie</i>)</p>	<p>L'article 73 du code de procédure pénale autorise : « toute personne à appréhender l'auteur d'un crime ou d'un délit flagrant punis d'une peine d'emprisonnement afin de le conduire devant un officier de police judiciaire. »</p> <p>Attention à ne pas prendre de risque, surtout s'il s'agit de matériel. Si se montrer et faire du bruit (cri, corne de brume, sifflet) suffit à faire fuir les intrus, il vaut mieux les laisser fuir.</p> <p>Toutefois, « photographiez les (dans votre tête, ou discrètement avec un portable) pour renseigner les forces de l'ordre.</p>

	<p>Les objets « précieux » de type portable, ordinateur, etc. peuvent être rangés dans une cantine <u>métallique</u> fermée par 2 cadenas dans une tente . Cette cantine sera solidarisée par une chaîne à un arbre ou un piquet fortement enfoncé dans le sol, pour éviter qu'un « opportuniste » ne puisse la voler. Cette cantine sera recouverte d'une vieille couverture foncée pour ne pas attirer l'attention.</p> <p><i>Un petit coffre-fort boulonné au sol d'une voiture, peut contenir l'argent du camp.</i></p>		<p>La chaîne d'amarrage de la cantine devra avoir des maillons de 7 mm de diamètre de fil au minimum ainsi que l'anse des cadenas afin de ne pas se casser facilement. <i>On trouve en magasin de type animalerie, <u>des piquets d'environ 50 cm, en forme de tirebouchon</u> que l'on visse dans le sol, pour attacher les chiens. Il faut juste faire un point de soudure sur l'anneau qui forme leur extrémité et qui recevra la chaîne, afin que l'on ne puisse pas le tordre pour l'ouvrir. <u>Vissée dans la terre, ce type d'attache résiste à plus de 150 kg de traction.</u></i></p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Hôpital

Risques	Prévention (éviter l'accident)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Tout soin nécessitant une hospitalisation</p>	<p>Il est préférable qu'un hôpital ne soit pas trop éloigné du lieu de camp. Dans la mesure du possible on essaiera d'en avoir un dans un rayon maximum de 40 km.</p>	<p>Selon le code de la santé publique (art R 6312-1 à 17), tout transport sanitaire (<i>malade, parturiente, ou accidenté</i>) doit se faire par un équipage et un véhicule agréé par l'agence régionale de santé.</p> <p>A ce titre, il faut connaître le téléphone des ambulanciers privés locaux en plus des secours classiques</p>	<p><u>Le médecin régulateur du SAMU peut vous demander de transporter à l'hôpital</u> une victime d'accident, évalué par lui comme ne constituant pas une « urgence réelle » (<i>entorse par exemple</i>), s'il ne dispose pas de moyen ambulancier à vous attribuer. <u>Cette demande médicale est nécessaire</u> pour réaliser ce transport qui doit se faire en respectant le code de la route, et à allure modérée avec 2 secouristes à bord.</p>

Médecin et centre de secours

Risques	Prévention (éviter l'accident)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Toute maladie ou accident</p>	<p>Il est préférable que le lieu du camp se situe sur une commune possédant un centre de secours (<i>sapeurs-pompiers</i>), un médecin et une pharmacie (<i>se renseigner sur les médecins de garde pendant la durée du camp</i>).</p> <p>La maîtrise doit être formée au secourisme</p> <p>La maîtrise doit connaître les spécificités importantes de santé des enfants afin de ne pas les exposer à une activité dangereuse pour eux ; (<i>attention ces données sont confidentielles.</i>)</p>	<p>L'appel des secours est impératif pour les urgences médicales.</p> <p>L'avis médical est impératif pour les maladies. (<i>On ne peut donner de médicament sans prescription médicale.</i>)</p> <p>Une tente ou un local à proximité de la tente de maîtrise, doit être prévue pour servir d'infirmierie et pouvoir isoler au moins 2 malades.</p> <p>Avoir toutes les fiches sanitaires des participants au camp regroupées et classées sous la responsabilité de la maîtrise.</p>	<p><u>L'arrivée des secours, s'ils sont éloignés (commune sans centre de secours), peut prendre du temps, parfois plus de 30 minutes</u>, surtout l'été ou l'effectif des pompiers volontaires peut-être réduit, compte tenu des vacances et de l'augmentation des interventions due à la population estivale.</p> <p>Un point d'eau potable et des sanitaires sont à prévoir.</p> <p><i>(attention ces fiches sont confidentielles et leur contenu ne doit être divulgué qu'à un pro. de santé ou un service de secours)</i></p>

Le risque d'Incendie

Tentes			
Risques	Prévention (empêcher le feu)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Propagation très rapide du feu en quelques secondes si contact d'une flamme avec le tissu</p>	<p>Aucun point chaud dans la tente. Si possible, choisir des tentes en tissu « difficilement inflammable ».</p> <p>Espace de 4mètres entre les tentes ou avec un bâtiment au minimum.</p> <p>Débroussaillage autour des tentes</p> <p>Attention aux flacons de produits (Santé et soins du corps) qui doivent être étanches <u>sous peine de se mélanger et parfois de créer une réaction chimique de feu.</u></p> <p>Éclairage électrique uniquement.</p>	<p>Formation de base à la lutte contre le feu et au secourisme pour toute la maîtrise.</p> <p>La maîtrise doit connaître l'adresse précise du lieu du camp (commune, hameau, lieu-dit etc.) pour renseigner les services de secours.</p> <p>2 Seaux ou arrosoirs d'eau de 10 litres et une pelle à proximité de la tente (10 mètres au maximum)</p>	<p>4 mètres entre les tentes limitent la propagation du feu d'une tente à l'autre.</p> <p>La pelle peut servir à mettre la tente en feu au sol. Les flammes passent ainsi de 2 mètres de haut à 0,50 cm.</p> <p><i>Les seaux d'eau peuvent-être remplacés par un extincteur de 6 litres à eau pulvérisée, un tuyau d'arrosage, ou 2 bidons ou arrosoirs de 10 litres d'eau.</i></p> <p><i><u>Si les tentes sont disposées dans un rayon de 10 mètres, le matériel d'extinction situé au centre servira à l'ensemble .</u></i></p>

Table à feu, barbecue

Risques	Prévention (empêcher le feu)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Propagation du feu à la végétation et à la table elle-même si mal isolée</p>	<p>Table à feu = 20 cm de terre au-dessus des parties en bois <i>(attention à ne pas prendre de tourbe ou d'humus=combustibles)</i></p> <p>Distance de 6 mètres minimum de toute tente . Noyage à l'eau du feu après chaque utilisation. Végétation rasée dans un rayon de 4 mètres.</p>	<p>1 seau ou un arrosoir d'eau au minimum à 2 mètres de la table à feu et une couverture d'1 m2 au minimum si possible non inflammable <i>(fibre de verre, kermel ou nomex. Toutefois, une couverture en laine ou en coton peut faire l'affaire si elle est épaisse).</i></p>	<p><u>La couverture permet d'étouffer un départ de feu (huile, etc.).</u> Le seau ou l'arrosoir d'éteindre tout départ de feu de solides, et de noyer le foyer après utilisation. La formation à l'utilisation des moyens de secours (extinction de feux) est obligatoire pour la maîtrise du camp.</p>

Point de réunion et veillée, cuisine au feu de bois

Risques	Prévention (empêcher le feu)	Prévision de l'intervention	Remarques
Feu de bois qui se propage dans la végétation	Vasque spéciale en tôle surélevée du sol , pour faire un feu de taille limitée. Désherbage dans un rayon de 4 mètres du feu. Foyer noyé en fin de veillée. Attention aux interdictions en forêt	Présence de 2 seaux , arrosoirs, bidons d'eau ou d'un tuyau d'arrosage alimenté Présence d'une pelle pour frapper une braise au sol	Le feu est interdit au sol depuis 2002. Nous devons le faire dans un appareil (vasque en tôle surélevée du sol, barbecue, table à feu...). Feux hors habitation (même un barbecue) interdits l'été dans certaines régions

Accès en tout point du camp

(tente, cuisine, table, lieu de réunion, sanitaires, etc.)

Risques	Prévention (empêcher le feu)	Prévision de l'intervention	Remarques
Passage des secours difficile, voire impossible	Laisser dans la mesure du possible, une allée de 3 mètres de large au minimum, sans obstacle <u>si possible sur une hauteur de 3 mètres</u> et carrossable, permettant d'évacuer le camp, et aux services de secours d'accéder en tout point du camp.	Prévoir au minimum 2 accès possibles au installations du camp, en situation opposée , dégagés en tout temps.	3 mètres de large permettent l'accès d'un véhicule d'incendie ou de secours à victime. Deux accès laissent une possibilité d'intervenir ou d'évacuer si le feu en neutralise un par exemple.

Matériel électrique

(téléphone portable, lampes portatives, outils électriques, matériel de cuisine, véhicule électrique, rallonge, multiprise etc.)

Risques	Prévention (empêcher le feu)	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Risque de feu suite à un choc, une surcharge, un court-circuit, un mauvais branchement (piles montées à l'envers etc.), l'humidité etc.</p> <p>Attention au risques de chocs électrique, voire d'électrocution</p>	<p>Vérification journalière de tout matériel électrique (<i>état externe, température des batteries en charge, surtension, raccordement, installation, humidité, propreté ; proscrire les bricolages sur un câble (isolant entamé)</i>)</p> <p><i>Eviter tout contact d'appareil électrique avec des milieux humides</i></p>	<p>Débranchez tout raccordement au réseau électrique. <u>Utilisez un extincteur, une couverture, ou même de la terre ou du sable projetée avec une pelle, pour éteindre le départ de feu.</u></p> <p>Appel des pompiers si nécessaire</p>	<p><u>Attention aux batteries Li-ion</u> qui peuvent mettre le feu voire exploser suite à un choc ou une surcharge. <i>Elles équipent les téléphones portables, véhicules, ordinateurs, outils électriques etc.</i></p> <p>Un câble électrique abimé est changé</p>

Liquides inflammables et gaz combustibles

(lampes « tempête » extérieures aux tentes, groupe électrogène, tronçonneuse, gazinière etc.)

Risques	Prévention (empêcher le feu)	Prévision de l'intervention	Remarques
Fuite, mauvais emploi, points chauds à proximité = feu, voire explosion	<p>Limiter leurs usages et quantité au strict minimum nécessaire.</p> <p>La vérification des raccords de gaz à l'eau savonneuse permet de voir les fuites : bulles = fuite.</p> <p>Les tuyaux sont changés en fonction des dates de péremption.</p> <p>Bouteilles de réserve stockées à l'ombre en plein air dans une cantine éloignée de 8 mètres de toute tente ou foyer, et fermée.</p>	<p>Prévoir une couverture pour étouffer un départ de feu et 1 extincteur 6 litres à eau pulvérisée avec additif certifié sur les classes de feu A, B, F.</p> <p>Appel des pompiers si nécessaire (propagation du feu incontrôlable)</p>	<p><i>On trouve en magasin de bricolage des couvertures « anti-feu », généralement en fibre de verre, donc incombustibles.</i></p> <p><i>L'extincteur à eau + Additif peut-être remplacé par un extincteur 6 kg poudre ABC, mais qui sera très salissant en cas d'usage.</i></p> <p><i>Une fuite de gaz enflammée, s'éteint en fermant le robinet de la bouteille.</i></p>

Le matériel, les produits consommables, les personnes invitées

Scie, ciseau à bois, hache , hachette , serpe, machette, marteau, masse , maillet, pioche, pelle, tarière , paire de pinces, tournevis, etc. .

(Techniques de froissartage)

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Coupure, écrasement, fracture, plaie, pincement, coup, choc, rupture de manche ou dés-emmanchement brutal du fer et projection, envoi d'éclats métalliques ou de bois,, de pierres, de terre, dégradation de matériel atteint , etc.</p>	<p>Responsabilisation des utilisateurs</p> <p>Vérification des lames, fers, et manches avant chaque utilisation.</p> <p>Le graissage des lames pour le rangement évite l'oxydation.</p> <p>Apprentissage de l'utilisation + gants de travail et lunettes</p> <p>Vérification des fixations de fer au manche et nettoyage des outils pour le rangement.</p> <p>Absence de personne à proximité immédiate de l'utilisateur en action</p>	<p>Trousse de secours + secouristes</p>	<p><i>Il est très important de former les participants au camp, à la manipulation des outils en sécurité, et à l'utilisation des gants et lunettes de protection qui arrêtent tout éclat de matière, ou liquide.</i></p> <p>Les manches en fibres de verre et résine sont très résistants, imputrescibles, et inattaquables par les insectes.</p> <p>L'emmanchement conique du fer de hache est plus sûr que l'emmanchement ovale plat « canadien » (même avec un peu de jeu, le fer ne peut pas quitter l'emmanchement conique, ce qui n'est pas le cas avec l'emmanchement ovale plat canadien).</p>

Matériel d'activités ludiques et sportives

(ballon, vélo, trottinette, roller, engin de plage, bateau, matériel d'escalade etc.)

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Écrasement, coup, plaie, fracture, rupture, projection, chute, accident de la circulation, noyade etc.</p>	<p>Vérification du matériel conforme aux obligations légales et de chaque fabricant. Nettoyage des jeux et utilisation conforme aux données du fabricant.</p> <p>Respect impératif du code de la route et de la navigation . Information sur la météo (<i>prévisions pour la navigation par exemple</i>) Compétence et certification de formation de toute la maîtrise du camp (<i>BAFA, BAFD, moniteur de voile, d'escalade, etc.</i>)</p>	<p>Trousse de secours + secouristes</p>	<p>Tout matériel qui supporte le poids des personnes doit être vérifié avec une attention particulière.</p> <p>Toute usure ou date de péremption fera l'objet d'une réparation réglementaire ou d'une réforme du matériel, notée dans un cahier registre de sécurité <i>(véhicule terrestre et maritime, matériel d'escalade, cordage, etc.)</i></p>

Couteau de poche

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Coupure et plaie</p>	<p>Un couteau qui coupe est moins dangereux qu'un couteau émoussé. <u>En effet s'il coupe bien, on pousse moins fort dessus et on le contrôle beaucoup plus facilement</u> ; il risque moins de déraiper.</p> <p>Apprendre à s'en servir = vérifier le bon côté de la lame avant d'appuyer avec un couteau pliant sans blocage de lame ouverte. Si l'on s'est trompé, il se referme sur la main.....</p> <p>Les couteaux avec blocage de la lame sont plus sûrs.</p> <p>Le plus commun, d'un excellent rapport « qualité prix » est l'Opinel à virole N°8 . Ils existent aussi en couteau suisse ou autres.</p>	<p>Trousse de secours et secourisme + médecin si nécessaire.</p>	<p>La législation française ne classe pas tous les couteaux comme armes par nature. Seuls les couteaux papillons « balisong », les couteaux à cran d'arrêt à ouverture de lame automatique, et les couteaux poignards, sont classés armes par nature en catégorie D et de port interdit sur la voie publique. <i>Bien sûr, en cas de comportement agressif, ou d'acte de délinquance, les forces de l'ordre pourront considérer n'importe quel couteau comme une arme par destination.</i></p> <p><i>Toutefois, à condition qu'il soit de taille modeste (lame de moins de 10 cm) et pliant (Opinel N°7 ou 8, ou couteau suisse par exemple), <u>il sera généralement toléré en tant qu'outil par les forces de l'ordre, dans le cadre des activités de scoutisme, à condition de ne jamais en faire un usage menaçant.</u></i></p>

Dépôt microbiens sur un aliment coupé ou un couteau replié sale.	Nettoyage régulier du couteau à l'eau savonneuse et essuyage + si besoin une petite goutte d'huile non toxique sur l'axe de pliage au talon de chaque lame. Affutage si nécessaire		
-------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Feux de cuisson et lampe à gaz

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Fuite, explosion, feu, chute de matériel</p>	<p>Vérifier l'étanchéité des raccords, joints et robinets avec de l'eau savonneuse. En cas de fuite, cela fait des bulles .Il faut à ce moment réparer ou changer le matériel fuyard (joint, etc.). Nettoyer souvent les appareils de cuisson. Changer régulièrement les tuyaux (Marquage de date imprimé dessus) .</p> <p>Installer toujours le matériel sur des surfaces planes, dégagées, et stables, si possible incombustibles.</p>	<p>Les feux de gaz (classe de feu C), s'éteignent en fermant l'arrivée de gaz (robinet de la bouteille ou robinet ou vanne murale pour les installations fixes.</p> <p>Les feux de friteuse, s'éteignent avec un couvercle, ou une couverture en empêchant l'air d'arriver. (On peut aussi utiliser un extincteur certifié sur classe de feu F, en attaquant le feu à un minimum de 3 mètres de distance).</p>	<p><i>Il faut disposer d'une paire de gants de travail en cuir (gants de soudeur), pour intervenir sans risque de se brûler que ce soit pour éteindre un début d'incendie, ou pour manipuler les ustensiles chauds.</i></p> <p><i>La classe de feu F concerne les auxiliaires de cuisson utilisant de l'huile (friteuse etc.). Ce marquage figure sur l'extincteur.</i></p>

Les invités à une activité
(autres groupes, ou entreprises extérieures)

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Tout type de risque, lié à la méconnaissance de votre matériel, du lieu ou de vos activités</p>	<p>Coopération et information des responsables en matière de sécurité, sont obligatoires avant toute activité</p>	<p>Trousse de secours, secouristes, et tout matériel spécifique d'intervention, lié à la sécurité</p>	<p>Ce peut-être la demande de participation avec du matériel et des compétences <i>(par exemple, exiger des gilets de sauvetage, et des brevets de 50 mètres de natation, avant une activité nautique)</i></p>

Vaisselle, ustensiles de cuisine, et produits de nettoyage

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Casse, fuite, brûlure, coupure, intoxication, pollution</p>	<p>La vérification de tout le matériel sera faite avant le camp. (tenue des poignées et manches, étanchéité etc.) L'utilisation d'accessoires en matière plastique limite la casse. Pour ce qui est des poêles, casseroles, quarts et marmites on choisira de préférence des poignées rivetées, en métal, plus solides que le « plastique ». Les produits de nettoyage seront « non toxiques » y compris pour l'environnement.</p>	<p>Trousse de secours et secouristes</p>	<p>D'un coût plus élevé que les autres matières, l'acier inoxydable offre un avantage sanitaire certain et une robustesse inégalée.</p> <p>La formation des participants aux risques chimiques est une nécessité.</p>
<p>Allergie voire brûlure chimique</p>	<p>L'utilisation de gants isolants des produits d'entretien est recommandée pour toute manipulation de nettoyage.</p>	<p>Intervention médicale</p>	<p><i>Les gants en matière synthétique de protection se trouvent facilement en supermarché.</i></p>

Stockage de l'alimentation
(glacière, réfrigérateur, cantine, etc.)

Risques	Prévention de l'accident	Prévision de l'intervention	Remarques
<p>Intoxication , malnutrition</p>	<p>Respect des règles d'hygiène en vigueur. Respect de la chaîne du froid. Un réfrigérateur doit conserver les produits délicats à une température inférieure à +5°.</p> <p>Veiller à une alimentation comportant toujours des produits frais et de saison au moins 1 fois par jour. <i>Acheter ou se faire livrer les viandes et poissons 1 à 2 heures maximum avant de les cuire, limite considérablement les risques d'intoxication alimentaire.</i></p>	<p>Intervention médicale</p>	<p>Attention aux régimes spéciaux de certains (allergie, etc.)</p> <p>Il est important de travailler avec les fournisseurs locaux, donc de les contacter avant le camp pour qu'il n'y ait pas de mauvaises surprises. <i>Ils peuvent ainsi prévoir la marchandise nécessaire et vous fournir de la viande par exemple 1 heure avant de la cuisiner.</i></p>

II Les annexes techniques

Annexe 1

LA TROUSSE DE SECOURS



Composition minimum

Éléments	Justification	Remarques
4 Diffuseurs d'eau pure en aérosols de 0,5 litres	Refroidir une brûlure thermique Rincer une brûlure chimique Nettoyer une petite plaie	-Permet un refroidissement de première intervention efficace, propre, et immédiatement disponible. -Permet aussi un rinçage de brûlure chimique, ou de poussière dans les yeux, car l'eau est très propre, et pressurisée sous atmosphère d'azote.
1 drap stérile (couverture de survie stérile)	Couvrir une personne brûlée par exemple après refroidissement (sur avis médical)	Permet de limiter le risque d'infection
10 compresses stériles 100 x 100 mm	Couvrir une petite brûlure ou une plaie	Idem ci-dessus, à compléter par un rouleau de sparadrap pour la tenue.
40 compresses stériles 60 x60mm	Nettoyage d'un petit « bobo »	
40 pansements stériles adhésifs de toute taille	Protéger un petit « bobo »	Pose après nettoyage.
1 sac isothermique et des sachets réfrigérants	Préserver un membre en cas d'amputation	Il existe des Kits spéciaux complets
- 10 doses individuelles d'antiseptique - 20 doses de sérum physiologique	Désinfection des petites plaies Nettoyage de petits bobos. Dégagement de poussière (œil)	Les doses individuelles durent 10 fois plus longtemps qu'un flacon entamé.
1 paire de ciseaux de qualité	Découpe	Vêtement, compresse, bande, etc.
1 pince à écharde + 1 loupe	Retrait d'écharde ou de gravier	Dans les yeux ce sera fait par un Médecin Ophtalmo. Si la tique est présente depuis plus d'un jour (tique gonflée) ou si la
1 jeu de « tire-	Retirer une tique sans	

tiques »	laisser la tête dans la peau <i>(Ne pas oublier de désinfecter le point de pique)</i>	personne présente une tâche rouge autour de la piqûre le lendemain du retrait, consulter un médecin.
1 couverture de survie	Maintenir au chaud un blessé, surface argentée sur le corps de la victime.	Cela peut aussi le protéger du soleil (<i>coup de chaleur</i>), surface argentée vers le soleil.
1 pansement compressif de type CHUT	Arrêter une hémorragie importante	Moyen simple et très efficace. Peut être complété par un « pansement Israélien »
1 bande de 6 cm de large et de 3 mètres de long	Faire tenir une grande compresse Faire un garrot	Le garrot n'est à envisager que si rien d'autre n'arrête une hémorragie.
2 lampes frontales	Eclairer la zone d'accident	Peuvent être remplacées par des lampes portatives manuelles
2 gilets fluo	Signalement de protection de zone	A donner aux témoins qui balisent la zone
1 Tél portable	Communiquer avec les secours	Avis médical : tél 15 Autres Besoins : tél 112
1 carnet et un crayon	Noter les éléments essentiels	A destination des secours
6 morceaux de sucres emballés	Donner sur avis médical.	Ou sur demande de la victime si un médecin le lui a conseillé
1 Défibrillateur	<u>A poser le plus rapidement possible en cas d'arrêt respiratoire</u>	1 exemplaire balisé, d'accès facile et rapide suffit pour tous les groupes (<i>si regroupement de plusieurs organisations différentes sur 1 même site</i>)
1 savon + des serviettes papier + 20 paires de gants jetables	Se nettoyer et se protéger les mains. Protéger la victime contre le risque d'infection.	1 bidon de 10 l d'eau au minimum sera le bienvenu

Tout produit ou matériel spécifique, conseillé par le médecin du travail en fonction des activités effectuées, peut compléter cette trousse (*qui sera plus une valise ou un grand sac d'intervention*).

Une personne sera désignée responsable du contrôle du contenu. Tout élément utilisé sera renouvelé très rapidement.

La Pharmacie



A ne pas confondre avec la trousse de secours

Attention : Seuls les médecins (*généralistes, spécialistes, chirurgiens etc.*), les sage-femmes, et les infirmiers en pratique avancée (*IPA*), sont habilités à prescrire des médicaments, même ceux en vente libre. Vous ne pouvez pas donner de médicament aux participants sans leur avis médical (*ordonnance ou consigne par tél*).

Éléments	Justifications	Remarques
Médicaments spécifiques (<i>allergie, asthme, problème cardiaque, traitement après consultation médicale au camp etc.</i>)	Ordonnance médicale spécifique propre à 1 personne (<i>La copie de ce document sera en possession des responsables du camp</i>)	Le nom du patient et la prescription médicale seront inscrits sur l'emballage du médicament
Paracétamol	Ne sera donné qu'après avis médical (<i>appel du 15, ou médecin</i>)	Attention aux doses à ne pas dépasser et aux médicaments pouvant faire « doublons »
Répulsif Anti moustique, tique, etc.	Ne sera appliqué sur la peau que s'il n'y a pas de contre-indication médicale	Toujours appliquer modérément la première fois, pour voir s'il n'y a pas de réaction allergique
Crème solaire	Idem ci-dessus	Idem ci-dessus

Annexe 3

Le registre de soins et de prescriptions médicales



Exemple comportant les mentions au minimum à enregistrer

Date et heure	Lieu	Justifications	Actions	Patients concernés	Responsable intervenant
Le 07 juillet 2020 à 14h	Camp du Pinson à Besné 44	Petite plaie au genou suite à une chute de sa hauteur	Nettoyage et pose d'un pansement adhésif	Bruno Dani 14 ans	Isabelle Champagne Cheftaine
Le 12 juillet 2020 à 19h30	Camp du Pinson à Besné 44	Ordonnance du docteur Pasquier de Pontchâteau 44 pour problèmes gastriques	Prise d'un comprimé d'Oméprazole 20 mg en cours de repas	Charlène Dupuis 17 ans	Georges Lapin Intendant

L'incendie



La prévention = Tout faire pour éviter le feu
(Voir le plan de prévention)

L'intervention

**Le feu est la conséquence de la réunion de
3 paramètres :**

- 1 combustible (Bois, papier, matière plastique, essence de voiture, huile, gaz butane, etc.)
- 1 comburant (Généralement l'air et son élément actif, l'oxygène)
- 1 énergie d'activation (Source de chaleur)

**Il suffit d'en supprimer 1 pour éteindre le
feu**

Il existe cinq classes de feu européennes normalisées

Ces classes figurent sur les extincteurs sous forme de pictogrammes.

La plupart des extincteurs peuvent être utilisés sur des installations électriques de tension inférieure à 1 000 V (vérifiez le marquage sur le bas du mode d'emploi de l'appareil).

CLASSES DE FEUX :



Feux de combustibles solides (Bois, tissu, papier, carton etc.)



Feux de liquides et de solides liquéfiables (Essence, gasoil, paraffine, matières plastiques synthétiques, etc.).



Feux de gaz (Propane, butane, etc.)



Feux de métaux (Sodium, magnésium, aluminium, etc.)



Feux d'auxiliaires de cuisson utilisant de l'huile (Friteuse, etc.)

Les principaux agents extincteurs contenus dans les extincteurs et leurs utilisations

Eau



Eau + additif et Mousse



CO2



Poudre polyvalente



Poudre feu de métaux



Utilisation des extincteurs portatifs (Norme EN 3)

Les extincteurs à eau pulvérisée avec additif (à formation de film flottant) et à Mousse (2,3, 6, 9 , et 12 litres) (Temps de vidange = 20 à 90 secondes suivant le modèle) :

Ils peuvent être certifiés utilisables sur feux de classe **A** (solides) et **B** (liquides et solides liquéfiables) et **F** (feux d'auxiliaires de cuisson à l'huile de type friteuse), et sont généralement utilisables (*mention sur l'appareil*) sur des appareils sous tension électrique inférieure à 1000 volts en respectant une distance d'utilisation supérieure à 1mètre (Norme E.N.3).

Respecter une distance d'attaque de sécurité de 3 mètres entre le feu et le diffuseur de l'extincteur

(à cause du risque de projection de liquide en feu). On pourra toujours se rapprocher prudemment ensuite si nécessaire en balayant doucement la base des flammes.

Les extincteurs à poudre polyvalente (1,2,4,6, 9 et 12 kg) (Temps de vidange = 8 à 20 secondes)

Ils sont certifiés utilisables sur feux de classe **A** (solides), **B** (liquides et solides liquéfiables) et **C** (gaz), *et sont utilisables sur des appareils sous tension électrique inférieure à 1000 volts en respectant une distance d'utilisation supérieure à 1 mètre (Norme E.N.3). (La façon la plus sûre d'éteindre un feu de gaz consiste à fermer le robinet ou la vanne d'alimentation.)*

Respecter une distance d'attaque de sécurité du feu de 4 mètres entre le feu et le diffuseur de l'extincteur à partir de 4kg de capacité (2 mètres si moins de 4 kg) (à cause du risque de projection de liquide en feu). On pourra toujours se rapprocher avec prudence ensuite si nécessaire, en balayant la base des flammes.

Les extincteurs à CO2 (2 et 5 kg de charge) (Temps de vidange = 8 et 15 secondes)

Ils sont certifiés utilisables sur feu de classe **B** (liquides et solides liquéfiables) et *sont utilisables sur des appareils sous tension électrique inférieure à 1000 volts.* **Respecter une distance d'utilisation légèrement supérieure à 1 mètre (1,10m est correct) entre le feu et le diffuseur de l'extincteur**, en recouvrant la totalité du foyer du nuage de gaz.

Dans un appareil électrique, ce sont les solides liquéfiables de type « matière plastique » qui brûlent (classe B), pas l'électricité. Le CO2 ne salit pas.

L'INTERVENTION

(Après avoir prévenu une autre personne qui va chercher des renforts, ou prévenir les secours)

La mise en œuvre des extincteurs

1- Se positionner à la distance d'attaque du feu en sécurité
(distance entre le feu et le diffuseur de l'extincteur)

Eau pulvérisée avec ou sans additif et mousse =
3 mètres

Poudre polyvalente =
4 mètres
*(extincteurs d'une capacité inférieure à 4kg
= 2 mètres)*

CO2 =
1,10 mètre

(On se rapprochera ensuite si nécessaire sans toutefois mettre le diffuseur à moins d'1,10 mètre d'un conducteur électrique sous tension)

2-Mise en œuvre *(figure sur la sérigraphie de l'appareil)*



Les extincteurs à mise sous pression au moment de l'emploi *(pression auxiliaire)*

- 1- *Retirer le dispositif de sécurité (goupille, levier, etc.)*
- 2- *Appuyer ou relever (suivant le modèle) la poignée ou le bouton de mise en pression*
- 3- *Contrôler le débit avec la poignée de la lance en visant la base des flammes*



Les extincteurs à pression permanente *(mise sous pression lors du chargement de l'appareil)*

- 1- *Retirez le dispositif de sécurité (goupille, levier, etc.)*
- 2- *Contrôlez le débit avec la poignée de commande qui sert également au portage de l'appareil, en visant la base des flammes.*

Le Robinet d'Incendie Armé

(équipé pour lutter contre le feu)

(dit R.I.A.)



Il s'agit d'un robinet alimenté en eau sous pression, armé (équipé) de 20 ou 30 mètres de tuyau semi-rigide enroulé sur un dévidoir, et d'une lance d'incendie. Il permet l'attaque de feux importants de par son débit, sa portée (12 à 24 mètres) et son autonomie souvent illimitée.

On le trouve dans les terrains de camping, les établissements recevant du public, et ceux recevant des travailleurs.

Le RIA fonctionne comme un robinet équipé d'un tuyau d'arrosage de jardin avec sa lance.

Comme il délivre de l'eau, il est fait pour les feux de classe A (feux de combustibles solides). Il éteint aussi les solides liquéfiables de classe B (Matières plastiques qui fondent et brûlent avec la chaleur).

L'attaque du feu se fait, si on a la place, à une distance de sécurité de 8 mètres, et dès que possible en réglant le diffuseur de la lance en jet diffusé plutôt qu'en jet bâton.

Attention le jet d'eau « bâton » (droit) d'un RIA classique est conducteur du courant électrique. Il existe des RIA spéciaux prévus pour la tension électrique (RIA à diffuseur DMFA/HT « haute tension A » utilisables par des équipes spécialement formées).

Il existe un « R.I.A. » qui délivre de la mousse pour lutter contre les feux des classes A, B, et F. On l'appelle alors « P.I.A. » (« Poste Incendie Additivé »).

Cas Particulier : Le feu semble être derrière une porte fermée

Le feu est-il derrière la porte ?



1 JE PREVIENS (*autre personne disponible etc.*) **que je suis devant la porte** et me munis d'un extincteur

2 JE TOUCHE le haut de la porte :

- **Porte Chaude je n'ouvre pas**, je demande les secours et j'évacue
- **Porte froide** : Je me baisse et entrouvre la porte de 10 cm

Trois possibilités se présentent alors :

I - Il n'y a rien (fausse alarme)

- je préviens et raccroche l'extincteur

II - Il y a trop de fumée ou de flammes (*je ne vois pas, c'est trop chaud, ou une langue de feu sort*)

- je referme la porte
- je demande les secours
- j'évacue la zone ou le bâtiment (*mise en sécurité*)

II Bis - je vois le feu et n'ai pas la tête dans la fumée :

- je préviens pour demander les secours
- j'évacue une éventuelle victime de la pièce
- j'attaque le feu s'il ne me paraît pas trop important (*1 m² maximum*). (En cas d'insuccès en quelques secondes, je referme la porte et évacue la zone)

En Conclusion

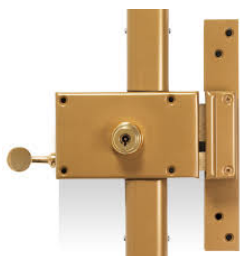
- **La formation à la mise en œuvre des moyens de secours est indispensable.**
- **Le sauvetage et le secourisme sont toujours prioritaires sur l'extinction.**
- **La fumée tue par sa toxicité, sa chaleur, et parfois son explosion.**
- **On ne peut pas intervenir la tête dans la fumée sauf protégé par un appareil respiratoire isolant.**
- **Un foulard, ou un masque à cartouche ne protège pas de l'intoxication par les gaz et fumées.**

Le feu sur une personne peut s'éteindre avec une couverture, ou avec n'importe quel extincteur.

Les produits extincteurs, même le CO₂ très froid, feront très peu de dégâts sur la peau et la plupart du temps aucun, alors que les flammes à plus de 1000°, détruisent les tissus humains chaque fraction de seconde, et que la respiration des gaz chauds mélangés à la fumée par la victime intoxiquent et brûlent ses poumons, (*voire ceux du secouriste s'il ne bloque pas sa respiration pendant son action de secours de très près avec une couverture par exemple*).

Plus vite le feu est éteint plus on a de chance de sauver la personne. On appliquera immédiatement les mesures de secourisme pour les brûlures, après extinction.

Annexe 5 PROTECTIONS MECANIQUES CONTRE LA MALVEILLANCE



Les solutions techniques proposées pour améliorer la sûreté malveillance, tiennent compte des ressources financières limitées des groupes ou des personnes. Elles sont réalisables par toute personne soigneuse ayant des connaissances techniques réelles de travail manuel. Elles permettent un renforcement significatif de la solidité de l'installation aux attaques de cambrioleurs occasionnels, sans toutefois atteindre les niveaux normalisés de résistance A2p ou EN.

Il existe sur le marché des équipements conformes aux normes NF A2p (*Norme française assurance prévention protection*) et Européennes, qui sont efficaces, mais d'un coût relativement élevés. A titre d'exemple, en magasin de bricolage, un verrou de sûreté à clef garanti 10 ans, coute environ 40 euros. Le même verrou (*en dimension et fonction*) renforcé et conforme aux normes NFA2p 1*, coute près de 200 euros, soit 5 fois le prix du verrou courant. Si la porte n'est pas solide (*porte creuse en bois ou pire en carton, par exemple*), ces équipements ne serviront qu'à éviter les ouvertures fines (crochetage) mais pas en force.

Protéger le local utilisé toute l'année (*rangement du matériel, réunion, etc.*) avec un budget limité

Il faut penser à la porte et à ses équipements

Élément	Mesures	Justifications	Remarques
La surface de la porte en bois (porte de bâtiment de 40 mm d'épaisseur normalisée)	<p>Poser une plaque de tôle d'1,5 mm d'épaisseur sur la surface intérieure de la porte en la vissant sur le pourtour tous les 15 cm. <i>(La tôle peut être posée à l'extérieur sauf contrainte esthétique du bâtiment)</i></p> <p>Mettre des vis de 30 mm de long et 4 mm de diamètre en prenant soin de les décaler latéralement d'un cm ,1 fois sur deux . <i>Ne pas oublier de faire des « avant-trous » en 2,5 mm de diamètre et 30 mm de long, et de graisser les vis.</i></p>	<p>Empêcher de faire facilement un trou d'homme, ou une découpe autour de la serrure, dans la porte.</p> <p>Éviter que le bois ne se fende.</p>	<p>On peut aussi si l'on n'a pas les moyens financiers, poser une plaque de contreplaqué de 15mm d'épaisseur à la place de la tôle. En plus des vis, on enduira la plaque de bois, de colle. <i>Sans avoir la résistance de la tôle, la porte offrira un surcroit non négligeable de solidité.</i></p>
Les paumelles de la porte	<p>Il faut changer les vis souvent trop courtes (20 à 25mm) et les remplacer par des vis de même diamètre, mais de 40 mm de long.</p> <p>Il faut aussi rajouter une voire deux paumelles supplémentaires identiques</p>	<p>Supporter le surpoids de la tôle ou du panneau de bois, et renforcement côté paumelles à l'effraction.</p>	<p>L'idéal est de remplacer les paumelles existantes par des paumelles picardes (paumelles renforcées et équipées d'un téton anti-arrachement.)</p>

<p>Le pourtour de la porte</p>	<p>Placer des cornières anti-pince. Il s'agit de cornière en fer, de 30mm de côté posées sur tout le tour de la porte. Il faut laisser un jeu de 3mm entre l'huissierie et la cornière côté serrure, et 1 mm côté paumelles pour ne pas avoir de frottement pendant la manœuvre de la porte, ou suite au travail du bois à l'humidité.</p> <p>Ces cornières seront maintenues par des boulons dont la tête ronde de vis sera côté extérieur (<i>Vis de diamètre 5mm</i>). Une rondelle sera placée entre l'écrou et la plaque.</p>	<p>Les cornières fixées sur la face extérieure sur la porte empêchent de passer une pince monseigneur (<i> pied de biche de serrurier</i>) ou tout autre levier entre l'huissierie et la porte pour la forcer.</p>	<p>La cornière est vendue dans tous les magasins de bricolage.</p> <p><u>Dans ce cas, les boulons de fixation des cornières peuvent tenir également la tôle ou le panneau de bois de renfort de la porte, faisant d'une pierre deux coups.</u></p> <p><u>1 boulon = 1 vis + un écrou</u></p>
<p>La serrure 3 points en applique. <i>(la meilleure solution, mais la plus coûteuse)</i></p>	<p>Le mieux est de choisir une serrure posée en applique sur la porte à 3 points de condamnation (haut, milieu et bas de porte). Il faut veiller à ce que le canon de la serrure ne dépasse pas de la surface de la porte (<i>surtout s'il n'est pas protégé par une cuirasse en acier cémenté</i>), et fixer la serrure avec des vis de 6 mm de diamètre (<i>Quitte à agrandir un</i></p>	<p>La serrure 3 points maintient la porte sur toute sa hauteur, empêchant au maximum de mettre des calles de forçage. Le point de verrouillage situé au sol ne recule jamais.</p> <p>Les vis à bois de 6 mm de diamètre ont une résistance d'au moins</p>	<p>Un homme de bonne corpulence, exerce une poussée de 40 kg sur une « pince monseigneur » (<i> pied de biche de serrurier</i>) de 54 cm, ce qui représente un peu plus de 500 kg par effet de levier sur la porte. On comprend donc qu'il faut que l'accrochage de la serrure soit solide.</p> <p>Ne pas oublier de faire des avant-trous</p>

	<p><i>peu les trous de passage de vis de la serrure, s'ils sont plus petits) rentrant de 30 à 35 mm dans le bois de la porte de 40 mm d'épaisseur.</i></p>	<p>400 kg (<i>pas forcément le bois</i>) chacune à la rupture, ce qui est important pour la solidité de l'ensemble.</p>	<p>avec un foret de 4mm de diamètre, de la longueur de pénétration des vis, et de graisser les vis avant de les poser. (On évite ainsi de fendre le bois, et une vis graissée se visse et dévisse facilement.</p>
<p>La serrure à mortaiser (ou à larder) (et le verrou à mortaiser)</p>	<p>C'est une serrure fixée dans l'épaisseur de la porte, qui diminue la résistance de celle-ci. On peut toutefois renforcer sa tenue, en fabriquant à l'aide d'1 fer plat de 4 mm d'épaisseur, de 50 mm de largeur et de 300 mm de hauteur, 2 plaques qui prendront la porte en sandwich et seront fixées par 1 boulon (de vis de diamètre 8 mm) haut et 1 boulon bas centré à 3cm de leurs limites hautes et basses. Le boulon doit être à tête ronde côté extérieur.</p> <p>Côté gâche de la serrure (la gâche est la partie fixée sur l' huisserie, et qui reçoit le pêne en position serrure fermée) on doit poser un fer plat de renfort de 4 mm</p>	<p>La prise en sandwich de la porte par les deux plaques de métal, empêchera au maximum que le bois éclate au niveau de la mortaise de la serrure, si l'on force dessus. <u>Bien sûr, il faudra prévoir le trou de passage du canon (barillet) de la serrure, et de l'axe de la poignée dans les plaques.</u></p> <p>Côté gâche de la serrure, le renforcement est indispensable. Là aussi, la gâche étant mortaisée, le bois n'a pas une grande résistance à l'effraction, et sans</p>	<p>Attention à ce que le canon (barillet) ne dépasse pas de la plaque côté extérieur de plus de 1 mm, pour éviter qu'il ne se casse facilement. Un canon que l'on peut saisir de l'extérieur peut s'arracher facilement, ce qui permet ensuite d'ouvrir la serrure ou le verrou avec un simple tournevis.</p> <p>1 boulon = 1 vis + un écrou</p> <p>Si l' huisserie est métallique, la gâche de la serrure à mortaiser est plus résistante, et la pose d'un fer plat de renfort est inutile.</p>

	<p>d'épaisseur et de la largeur de l'hubriserie en bois sur toute sa hauteur, en le fixant avec des vis de 6 mm de diamètre (<i>une vis tous les 20 cm en oubliant pas de faire des avant-trous de 4mm, de graisser les vis, et de placer les vis en les décalant latéralement alternativement de 5mm pour éviter de fendre le bois</i>)</p>	<p>renfort, éclate souvent avec un simple coup de pied dans la porte.</p>	
<p>Le verrou en applique <i>(et la serrure en applique 1 point)</i></p>	<p>Il doit être fixé sur la porte avec des vis de 6 mm de diamètre et rentrant dans le bois massif de 35 mm (<i>pour une porte de 40 mm d'épaisseur</i>), quitte à agrandir un peu les trous de passage de vis du verrou si nécessaire.</p> <p>Il existe des plaques de renfort (<i>Appelées « entrées moisées » en terme de serrurerie</i>) qui permettent de prendre la porte en sandwich entre le verrou et la plaque. Elles sont utiles à condition d'être en acier, et offrent une bonne tenue au verrou. Dans ce cas, elles sont livrées avec</p>	<p>Le verrou ne doit pas s'arracher même si on tape au marteau sur son canon. Il doit être à manoeuvre à la clef y compris côté intérieur, pour éviter son ouverture si on a fait un trou de passage de la main dans la porte.</p> <p>La plaque de renfort est obligatoire sur les portes creuses pour résister à un coup de pied modeste ou d'épaule. (<i>Une porte creuse n'offre pas de résistance à l'effraction avec un outil. Elle devra être changée en porte pleine.</i>)</p>	<p>Eviter que le canon ne dépasse de la surface de la porte, afin de limiter toute tentative d'arrachement. 2 verrous offrent une protection renforcée. (<i>En placer un à 50 cm du haut de la porte et l'autre à 50 cm du bas de la porte</i>)</p> <p>La plaque de renfort est recommandée pour les portes s'ouvrant vers l'extérieur du bâtiment. En effet dans ce cas, la serrure ou le verrou en applique subissent des contraintes plus fortes d'arrachement, que</p>

	<p>4 vis filetées qui se vissent sur 4 écrous soudés sur la plaque.</p> <p>Côté gâche, il est impératif de renforcer sa tenue en posant un renfort de gâche. C'est une patte métallique de 40 cm de long au moins, formée par pliage en créneau en son centre pour venir recouvrir la gâche. Le renfort de gâche est réalisable avec du fer plat de 3 ou 4 mm d'épaisseur, et de 25 mm de large au minimum. On perce ensuite un trou de passage de vis tous les 6 cm au-dessus et en dessous du créneau de recouvrement de gâche.</p>	<p>Un renfort de gâche bien posé, tenu avec 6 vis de 6 mm de diamètre (<i>3 au-dessus et 3 en-dessous de la gâche</i>), <u>multiplie par trois la résistance du verrou ou de la serrure à l'effraction en force.</u></p>	<p>sur les portes s'ouvrant vers l'intérieur du bâtiment.</p> <p>Le fer plat ne coute pas cher, se trouve dans tous les magasins de bricolage en longueur de 1, 2, voire 2,5 mètres, et se travaille facilement dans un étau.</p> <p><u>Ne jamais oublier les avant-trous de 4 mm et le graissage des vis de 6mm.</u></p> <p>Sur une huisserie métallique, on peut mettre des vis à tôle de 6 mm en perçant des trous de 4,5 mm si l'huisserie est creuse (<i>pas remplie de béton</i>), ou des vis sur chevilles expansives si elle est remplie de béton. Dans ce dernier cas, on percera des trous dans l'huisserie métallique et le béton, en rapport avec la taille des chevilles.</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Remarques :

- **Sur les portes s'ouvrant vers l'extérieur du bâtiment, il faut pour les serrures et verrous en applique**, les poser avec une plaque de renfort (entrée moisée) décrite dans le tableau, ou au minimum des boulons à tête ronde qui traversent la porte, car **dans ce cas, la traction d'effraction s'applique vers l'extérieur du bâtiment, et la serrure ou le verrou subissent un effort d'arrachement beaucoup plus puissant que pour les portes s'ouvrant vers l'intérieur du bâtiment**. On peut aussi poser une patte comme le renfort de gâche, mais sur la serrure ou le verrou, si l'on ne peut pas mettre de boulons à tête ronde pour des contraintes esthétiques.
- **Si la porte est métallique**, les serrures à mortaiser résistent mieux que dans le bois. On appliquera les mêmes règles de pose pour les serrures en applique au niveau de la porte, mais en utilisant des vis à tôle.
- **Attention aux serrures à mortaiser qui se verrouillent automatiquement (très en vogue) en claquant la porte, et qui sont présentées comme des serrures multipoints. Souvent les points de fermeture ne sont que des galets de compression du joint d'étanchéité aux courants d'air, et n'ont pas la résistance d'un vrai pêne de serrure. De plus les gâches de ces serrures sont généralement en alliage d'aluminium fondu et se cassent très facilement.**
- **Les serrures et verrous NF A2p sont testés : NF A2p 1 étoile = 5mn de résistance, 2 étoiles = 10 mn de résistance, et 3 étoiles = 15 minutes de résistance.**
- **Les bloc-portes « blindés » (porte + son huisserie) NF A2p sont classés : BP 1 = 5mn de résistance , BP 2 = 10 minutes de résistance, et BP 3 = 15 minutes de résistance. (Il s'agit de résistance à des attaques sérieuses avec des outils, beaucoup plus fortes qu'un simple coup de pied, ou d'épaule).**
- **Si l'on décide d'installer un coffre-fort** : On le choisira en fonction de la valeur que l'on met dedans. Cette valeur correspond à un remboursement des assurances vol en cas d'effraction en fonction de sa résistance (classes 0 à 6). Dans tous les cas, il faut qu'il soit scellé solidement au sol ou aux murs, même s'il pèse 500 kg, et placé dans un coin discret (*fond d'un placard derrière des vieux vêtements par exemple*). Les cambrioleurs emmènent facilement les coffres non-scillés. Attention aux petits coffres de 30 à 200 euros. Ils n'opposent aucune résistance sérieuse à l'effraction en force, et protègent seulement de l'indiscrétion, ou de voleur occasionnel sans outil.

En ce qui concerne les fenêtres

Le **barreaudage** reste la solution la plus économique. Il faut utiliser des barreaux d'acier ronds de 2,5 cm de diamètre ou carré de 2 cm de côté au minimum. (Sinon ils se coupent facilement). L'écartement entre 2 barreaux ne doit pas excéder 11 cm sinon on passe un cric de voiture et on les écarte. Les barreaux doivent être scellés au minimum de 8 cm de profondeur dans des matériaux de type pierre, brique ou béton. On ne met jamais de barreaux aux fenêtres de chambres, car en cas d'incendie, cet issue serait bloquée. On met des volets solides (bois massif de 30 mm au minimum, ou tôle de 2,5 mm au minimum, avec **un verrouillage intérieur** complété par 2 pattes métalliques en fer plat (*une par battant de volet*) de 5 mm d'épaisseur et de 30 mm de largeur au minimum boulonnées (vis + écrou) en vis de 8 mm attachées entre elles par un cadenas à anse de 8 mm de diamètre au minimum côté intérieur . Le cadenas ne sera fermé que quand l'occupant de la pièce n'y est pas.

Il existe des verres retardateurs d'effraction, et anti-effraction. Il faut que la fenêtre dans ce cas ait un verrouillage solide en rapport avec le degré de sécurité du verre. Mais là encore on se trouve avec des coûts de 2500 euros voire plus par fenêtre si l'on veut du verre anti-effraction. Le verre retardateur se perce relativement facilement avec un gros marteau. Ce n'est pas le cas du verre anti-effraction. Il faut donc dans ce cas penser à un verrouillage à clef de la poignée d'ouverture de la fenêtre, pour empêcher de l'ouvrir avec un trou de passage de main.

Il existe aussi des volets Certifiés NF A2p très résistants. On trouve la liste des fabricants en s'adressant au CNPP (*Centre national de prévention et de protection qui réalise les tests de certification*) par internet. Mais le budget est beaucoup plus élevé.

Ne jamais équiper une fenêtre de chambre avec des barreaux ou des volets électriques. Mettre des volets à ouverture manuel de l'intérieur. En cas d'incendie ou l'évacuation par la porte serait rendue impossible par la fumée, on ne pourrait évacuer par la fenêtre, et les pompiers mettraient du temps à forcer ces dispositifs. L'incendie coupe souvent le courant électrique de manœuvre des volets motorisés , qui non seulement ne s'ouvrent plus, mais cachent la victime à secourir aux pompiers.

Improviser un système d'alarme intrusion au camp dans un bâtiment

Si l'on doit protéger la nuit un local de camp important où sont remisés par exemple la nourriture, des appareils couteux (*ordinateur, sono, caméra etc.*) et de l'argent la nuit (*favorable aux cambrioleurs*), il faut faire dormir au moins une personne dedans (*Deux étant l'idéal*).

Il suffira en plus de poser une boîte de conserve vide avec quelques petites cuillères en métal dedans sur les poignées intérieures des portes périmétriques du bâtiment. En cas de manœuvre extérieure de la poignée ou de coup dans la porte, la chute instantanée de la boîte de conserve et des cuillères au sol, provoquera un bruit important avant l'ouverture de la porte, qui fera généralement fuir les voleurs, et réveillera le veilleur qui doit immédiatement allumer l'éclairage. (*On peut aussi protéger les fenêtres de la même façon en mettant la boîte inclinée en « porte à faux » au centre de la fenêtre à l'intérieur posée sur le rebord inférieur. La boîte bascule et tombe au moindre choc*).

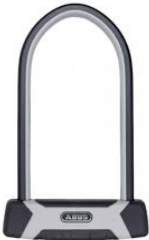


Il existe aussi des petits dispositifs d'alarme autonomes à pile peu couteux que l'on peut poser provisoirement sur une porte et qui se déclenchent à son ouverture. Mais dans ce cas, la porte est ouverte et le veilleur peut donc être confronté directement à l'intrus, ce qui est dangereux.

La supériorité de la boîte de conserve, c'est qu'elle est gratuite, et se déclenche avant l'ouverture de la porte, donc évite le contact direct avec l'intrus, contact toujours dangereux. Dans tous les cas, **il est conseillé d'équiper le veilleur d'une corne de brume à gaz comprimé** (*peu couteuse*). Il pourra ainsi la déclencher, ce qui fera fuir les voleurs en provoquant un bruit intense, et sera susceptible de prévenir les autres membres de la maîtrise du camp dormant sous tente à proximité.

Protéger les bicyclettes et autres vélos (un vélo peut avoir plus de 2 roues)

Il est impératif de l'attacher « à un point fixe » (poteau, arbre, etc.) en prenant une roue et une partie du cadre du « 2 roues ».

En aucun cas l'antivol ne doit trainer par terre, le sol servant d'enclume pour le casser, ou d'appui solide pour une paire de pinces « coupe-boulon » permettant d'utiliser le poids du voleur, comme force de poussée. Cet outil est très utilisé par les voleurs.

	<p>Privilégier les antivols sous la forme de grand cadenas en U, avec une anse massive en acier cémenté de 13 mm de diamètre au minimum (14 mm avec le gainage plastique), de 25 cm de long et de 15 cm d'écartement au minimum pour s'attacher facilement à un poteau. Ce sont les plus solides.</p>
	<p>Proscrire impérativement les câbles. Bien que très pratiques, ils n'offrent aucune protection (même ceux de gros diamètre) et se coupent en 2 secondes avec une « pince coupe-câble » de petite taille.</p>
	<p>Les câbles protégés par une cuirasse tubulaire articulée en acier de 25 mm de diamètre (appelés familièrement <i>serpent</i>), offrent une résistance supérieure à un câble gainé de plastique, mais restent très inférieurs aux cadenas en U.</p>



Les antivols articulés qui se déplient comme un mètre de menuisier, sont solides pour certains, mais restent d'un prix élevé, et souvent moins solides qu'un cadenas en U.



Proscrire toute chaîne et cadenas (même cémenté) dont le « fil » des maillons (et l'anse pour le cadenas) a un diamètre inférieur à 7 mm. (Elles se coupent très facilement si elles font moins de 7 mm).

Vous pouvez consulter sur internet les tests d'antivols de la FUB (fédération des usagers de la bicyclette).

Choisir 1 antivol certifié « symbole 2 roues », qui qualifie les plus solides.

Pour les motos, choisissez un antivol (U ou chaîne) classé SRA ou FFMC (exigé par les contrats d'assurance vol) toujours amarré à un point fixe en prenant une roue et un élément du cadre de la moto.

Alain Parbeau (contact alain.parbeau@orange.fr)